



REUNION CCU - COMPTE-RENDU
28 avril 2016 – 19h00
ALSH Veigné Bourg

OUVERTURE DE SEANCE

Mme Valérie GUILLERMIC, Vice-présidente Enfance/Jeunesse de la CCVI, ouvre la séance et donne la parole à M. Pascal BOUSSEAU, directeur de l'ALSH.

Rappel de l'ordre du jour

- Bilan année 2015/2016 (périscolaire et petites vacances)
- Présentation « été » 2016
- Présentation « rentrée » 2016

BILAN DE L'ANNEE (présentation par l'équipe de direction)

Les parents, notamment sur les Gués de Veigné, s'interrogent sur le manque de place en élémentaire lors du périscolaire du soir, et demandent la possibilité d'envisager des casiers extérieurs pour le rangement des sacs.

Il faudra en établir le coût et en déterminer l'installation avec la commune.

Augmentation momentanée d'effectifs et accueil des enfants

L'utilisation d'une classe peut être employée sur le temps périscolaire, mais il semble prématuré d'envisager des investissements sans analyser la situation sur le moyen terme.

Il est rappelé que l'usage des bâtiments périscolaires reste inoccupé à 70 % dans la journée malgré la possibilité d'une mutualisation avec l'école.

Les parents font remarquer que par temps de pluie ou de grand froid, le temps récréatif de 15h30 devient vite compliqué à encadrer.

Si toutefois les préaux ne suffisaient pas, il peut cependant être envisagé un goûter ou une récréation moins longue.

Ne pourrait-on pas envisager une solution modulaire ?

Dans l'immédiat, la situation et le budget de la CCVI ne permettent pas cette réflexion, le repli sur les classes semble être le seul moyen de répondre à cette situation temporairement.

Pourquoi ne pas utiliser la salle multi-activités (disponible 2 soirs par semaine) proche de l'ALSH pour des activités sportives ?

Mme LAJOUX explique que le sujet sera débattu dans le cadre du prochain conseil municipal, dans le cadre de la « cogestion », de la mise à disposition et de la participation financière entre la commune et la CCVI.

Le plateau sportif extérieur de l'école éloigné des toilettes, rend compliqué la surveillance des enfants.

Aucune autre solution à ce jour n'est envisagée.

ALSH Bourg

Les enfants se sont plaints d'un goûter trop léger sur le temps périscolaire, malgré le « supplément » toujours proposé. Un temps a été pris par la direction avec le chef cuisinier pour en déterminer la qualité et la quantité. A ce jour, cela semble satisfaisant malgré le passage à deux éléments.

Il est rappelé que le goûter reste un « encas » et que les fruits ne sont pas forcément du goût des enfants, comme certains gâteaux proposés par ailleurs.

A voir auprès de la commission « restauration scolaire », la situation qui pourrait convenir au plus proche de leurs attentes comme de celles des parents.

L'équipe de direction met en avant des actions « passerelle » entre le multi-accueil « les Petits Malins » et les maternelles.

Cependant, cette action demeure compliquée à mettre en place entre le multi-accueil « la Passerelle » et les Gués. Le transport avec des tout-petits est à prendre en considération mais également le fait que la moitié des enfants ne sont pas de Veigné.

La Passerelle accueille beaucoup d'enfants du Val de l'Indre en général.

PRESENTATION DES PETITES VACANCES (pas de commentaire ni question)

PRESENTATION ETE ET SEJOUR CAMPS

Les parents soulèvent la question pour les inscriptions des camps, et que la formule « 1^{er} inscrit/1^{er} servi », ne soit pas gage de pluralité et de service accordé aux familles les plus en difficulté.

Des critères devraient être mis en place à ce sujet.

Cette question est entendue mais pour autant l'organisation (inscription, réponse et traitement) est conséquente. Elle ne doit pas interférer avec les inscriptions en ALSH.

Il est rappelé que l'inscription par ordre « d'arrivée » se fait sur d'autres territoires, et que pour d'autres structures, les parents doivent venir sur place et « faire la queue » pour inscrire leurs enfants.

Les problématiques rencontrées sont nombreuses et difficiles à mettre en place dans un temps limité. Sur la CCVI, l'inscription en ligne permet de donner un seuil d'égalité et évite l'inscription de plusieurs familles par un seul parent désigné.

Il n'était pas rare de voir un parent venir avec plusieurs dossiers familles en même temps.

Il est également rappelé que les séjours sont accessoires et existent aussi sur d'autres structures privées avec le même service.

Il est certes difficile de contenter l'ensemble des familles mais il serait cependant utile d'établir un bilan précis des familles qui ont eu accès à ces séjours et voir comment faire évoluer l'accessibilité de l'offre.

Un bilan est proposé sur deux, voire trois exercices, pour permettre une étude plus approfondie.

Test de « panique » - piscine

Il est rappelé que la piscine de Monts offre des ½ heures gratuites pour les tests « panique », cependant, certains parents ont payé l'année dernière et s'en étonnent.

Une explication sera demandée au Spadium.

FACTURATION

Une différence dans le traitement des facturations basées sur l'horaire de l'école, fait apparaître deux traitements différents : ½ heure en maternelle et à l'heure en élémentaire.

Les parents demandent la possibilité de passer à la ½ heure en élémentaire, le matin.

Il nous faut évaluer techniquement cette solution et la présenter en commission.

COMMUNICATION

Certains parents demandent plus d'informations sur le fonctionnement de la CCVI, le nombre d'animateurs, l'organisation ou les échanges entre structures.

Il est expliqué que la CCVI dispose d'un seul et même logiciel, d'un règlement intérieur et d'une organisation mutualisée des services telle que la mutualisation des animateurs (suivant les profils de poste), permettant ainsi un remplacement rapide si besoin sur **chaque** structure.

80 % des animateurs de Veigné sont diplômés (1/3 sanctionnés par un diplôme professionnel) et se voient proposés également des propositions de formations en interne gérées par l'équipe de direction.

Par ailleurs, une rencontre est organisée tous les 15 jours entre directeurs de chaque structure pour échanger sur des problématiques ou sur leurs projets.

La prochaine réunion CCU est fixée au:

Représentants CCU Veigné

	PRESENTS	EXCUSES
M. MICHAUD		x
Mme LAJOUX	x	
Mme PIERRE	Remplacée par Mme Paris	
Mme ORCHILLES	x	
M. GUILLER		x
M. MATHIEU		x
M. MAURIAC		x
M. BOULAY		x
Mme LOISON		
Mme GUILLERMIC	x	
Mme MAURANGES		x
M. Pascal BOUSSEAU	x	
M. JérémY BOUQUIN	x	
Mme HOGUET	x	
Mme BRETIGNOL	x	
Mme JOURDAIN	x	
Mme DELESTRE	x	
Mme LECUREIL	x	
Mme BOUBNAD	x	
Mme DEVINCENZI	x	
M. COUTABLE	x	